Envoyé en préfecture le 20/06/2025 Reçu en préfecture le 20/06/2025 Publié le

ID: 080-218002467-20250617-21_2025-DE

DÉLIBÉRATION SEANCE DU 17 JUIN 2025

Convocation du 10 juin

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept juin à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN. Jean-Marie THIBAUT. Céline COLLET. Michel MARCHAND. Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Frédéric DOMON, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA

Etaient absents: Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Maria TREFCON), Bernard MICHALAK (pouvoir à Yvette CARTON) Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIEFAINE (pouvoir à M. Bernard ROBIDA)

M. Jean-Marie THIBAUT est nommé secrétaire de séance

Convention FDE – Eclairage public "City Stade" (n°21-2025)

Mme le Maire présente à l'Assemblé le projet d'éclairage public étudié par la FDE relatif à :

Eclairage public éclairage City Stade

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 3 691,00 € TTC. Si le Conseil accepte, il sera établi entre la commune et la FDE une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

- Montant pris en charge par la FDE 1 365 € - Contribution de la commune 2 326 € TOTAL 3 691 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'adopter le projet présenté par la FDE
- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage
- D'accepter la contribution financière de la commune estimée à 2 326 €

Le Maire,

Maria TREFCON